



— Y aurait-il une action que je pourrais entreprendre pour vous satisfaire, mon adjudant ?

Le gendarme Gabriel Guibray n'aimait pas rester enfermé dans la brigade, appelée familièrement le « château » ; il détestait passer ses journées dans la paperasse, à pondre des rapports voués à dormir ensuite au groupement. Guibray se considérait comme un homme d'action, ce qu'il appréciait, c'était agir, prendre des risques, « aller au front », comme il le répétait souvent.

Une de ses occupations favorites était se mettre en affût à la sortie de Francénie, juste à côté du feu de circulation et verbaliser les contrevenants qui se permettaient de passer à l'orange, voire au rouge ! Ça, c'était du Guibray tout craché.

— Allez en surveillance routière, Gabriel, et ne tolérez aucun écart... il nous faut du résultat.

Guibray comprenait ce que signifiait cette injonction ; nul besoin que l'adjudant la répêât, le képi se plantait tout seul sur la tête et le gendarme empoignait les clés de la voiture bleue.

À cent mètres en retrait du carrefour, la position préférée du gendarme Guibray était connue de toute la population de Francénie, aucun habitant du canton entier ne se laissait plus avoir. Avec le temps, le piège tendu était devenu un secret de polichinelle ; les gens du cru avaient pris l'habitude de prévenir : « GG est en faction », aussitôt les voitures s'arrêtaient avant même le feu orange, ou « il y a longtemps qu'on n'a pas vu GG en haut de la côte », illico chaque conducteur scrutait l'horizon, inquiet d'une arrivée inopinée.

Dès que la voiture bleue rôdait dans les parages, on se doutait que le fidèle pandore se positionnait là et, conséquence miraculeuse, les conducteurs rencontraient sur le champ une foule d'amis à qui ils envoyaient des « signaux au moyen des feux de route », communément désignés sous le vocable d'appels de phares. La tactique mise en œuvre avait transformé le traquenard en jeu du gendarme et des chauffeurs.

Néanmoins, le gendarme Guibray était fier de ce qu'il estimait être son efficacité : à force de sévir, toujours au même endroit, avec la même vigueur inflexible, il affirmait avoir ramené les automobilistes à la prudence et à la sagesse. Le respect des feux tricolores à la sortie de Francénie, c'était son auréole, sa victoire, sa Légion d'honneur. En quelques années de persévérance méritoire, il en avait maté parmi ceux qu'il appelait « des chauffards » pressés de franchir le feu rouge dans l'inconscience de l'accident ; il en avait formé de jeunes recrues débutantes qui ignoraient que la ténacité est la meilleure arme du képi rural.

Les collègues appréciaient les surveillances routières du collègue Gabriel, c'étaient autant d'occasions pour des pronostics de toutes sortes, des paris dans toute la brigade : combien de contrevenants aujourd'hui ? Des gens du coin ou des touristes ? Aurait-il un poids lourd à son tableau de chasse ?

Comme les jeux d'argent étaient interdits par le règlement de la Gendarmerie et que l'adjudant y veillait, l'amende consistait en une tournée de croissants – surtout quand le chef perdait – ou dans le nettoyage du fourgon. Et Guibray appréciait ses collègues si généreux en viennoiseries.

Les officiers qui se sont succédé aux commandes du « château » se transmettaient un rapport confidentiel, accessible aux seuls chefs : les statistiques complètes des exploits du gendarme Guibray étaient transmises parmi les particularités de la brigade, au même titre que le mauvais caractère du curé ou la variation de couleur politique du maire. Ainsi, le dossier contenait tous les résultats de Guibray en nombre de procès-verbaux, les montants quotidiens, la répartition par sexe, âge et nationalité et les formations suivies par le pandore intransigeant pour mieux surprendre les « grilleurs de feux ».

— Oh, celui-là, je le sens venir : à rouler de la sorte, il va franchir le feu quand il sera encore orange. J'en suis sûr, c'est du tout cuit...

Le sifflet dans la bouche, le bras déjà tendu, le gendarme Guibray bondit de sa cachette et, d'un geste ferme et précis, il intima au véhicule l'ordre de rejoindre le bas-côté. La main droite avait rejoint la tempe et d'une voix sévère mais réglementaire :

— Gendarmerie nationale. Veuillez arrêter le moteur du véhicule et présenter vos permis de conduire, la carte grise et l'assurance de votre véhicule.

— Por favor, demanda le conducteur surpris d'une telle phrase, inconnue des guides touristiques, par lesquels il avait appris les expressions pour l'heure des visites, les dépannages ou les accueils d'hôtel.

Le gendarme Guibray s'étonna de rencontrer un automobiliste non francophone ignorant les usages de la maréchaussée en général et du feu rouge de Francénie en particulier. La situation inédite lui imposait de répéter la formule rituelle. D'un ton moins assuré, il résuma par le mot « papiers » l'ensemble de sa sollicitation initiale.

En tirant du cou et en vrillant les mains, le conducteur montra qu'il comprenait goutte. Dans son idiome bizarre, il bredouilla quelques bribes de phrases, plutôt des mots isolés :

— Pas parler francès, Spania.

Faute de dictionnaire, Guibray semblait aussi mal en point que son interlocuteur, qui insista :

— Nos vamos a Rouen... reservado una habitación... passar la noche...

Devant ce galimatias sans début ni fin, devant ce verbiage inhabituel pour un contrevenant routier, le gendarme Guibray ne se laissa pas impressionner : c'était un homme d'action, il savait que la rigueur était la langue comprise de tous les chauffards du monde. En gendarme expérimenté, il se méfiait des fines ruses des dangereux rebelles prêts à tout pour enfreindre la loi et se moquer des forces de l'ordre.

— Ô la, ô la, lâcha-t-il avec l'allure du matador dans l'arène. Je ne saisis rien à vos déclarations véhémentes. Si vous ne parlez pas notre langue nationale, je vais être contraint de faire appel à un interprète, assermenté comme moi, mais vous n'échapperez pas à la verbalisation pour infraction routière sur le domaine public...

Puis se tournant vers son équipier resté aux abords du véhicule de mission :

— Eh Olivier, tu parles quoi, comme langues étrangères ?

— Un peu d'anglais, et quelques mots d'allemand, mais pas assez pour faire la conversation. Pourquoi ?

— Viens voir, si tu comprends ce qu'il raconte : ça doit être de l'italien, de l'espagnol ou du portugais ou un truc de par là-bas.

Olivier tourna autour du véhicule, regarda la plaque d'immatriculation et conclut :

— SP, c'est l'Espagne. J'y connais rien en espagnol. Tu n'as qu'à lui demander « licencia » pour voir.

— Et « s'il vous plaît », ça se dit comment ?

— Por favor, je crois.

Le gendarme Guibray salua de nouveau le pilote trop rapide :

— Licencia, port faveur.

Si le vocabulaire était approximatif, l'accent semblait totalement absent : le conducteur restait plus désarçonné par les propos en supposé espagnol que par les longues tirades en français. Il écarquillait les yeux à s'en décrocher les sourcils :

— Disculpe, puede repetir eso ? (Pardon, pouvez-vous répéter ?)

— Ezzo, ezso !

Le gendarme Guibray n'en croyait pas ses oreilles :

— Olivier, attends un peu, il me demande une station-service maintenant.

Les deux factionnaires se regardèrent avec incrédulité, ils étaient aussi dubitatifs l'un que l'autre. Ils en avaient rencontré des cas difficiles, des mauvaises fois avérées, mais quelqu'un qui réclamât une station-service quand on exigeait la présentation de son permis de conduire, il y avait de quoi penser à une moquerie de la force publique, un manque d'égard envers les autorités. Tout les poussait à sévir et à se montrer implacables face à cette nouvelle infraction.

— Si on l'emmenait plutôt à la brigade ? je crois que Thierry parle assez bien l'espagnol, il vient du sud-ouest. Sinon, il y a la femme de l'adjudant : ses parents avaient une bonne espagnole, elle en a parlé quand « les femmes du sixième » est passé à la télé.

— Eh, doucement, Gabriel, arrêta Olivier. On ne va pas ameuter tout le château pour un feu orange brûlé par un Espagnol.

Quelques instants de réflexion amenèrent le gendarme Guibray à la conclusion que les moyens de réprimer étaient peut-être disproportionnés au délit ; il avait lu qu'un tel déséquilibre discréditait la Gendarmerie nationale dans son ensemble. S'il faisait trop de zèle, ça risquait de déclencher la rédaction d'un rapport. A contrario, à bien mesurer les circonstances de l'infraction et la personnalité du contrevenant, personne, ni dans le château, ni dans la commune, ne saurait qu'il se serait montré tolérant envers ce conducteur espagnol ; sa réputation n'avait rien à craindre d'une telle attitude clémente.

— En rentrant, continua Olivier avec un air de complicité bienveillante, tu diras au chef qu'on est bre-douille. Avec les collègues, t'auras qu'à payer une tournée de croissants pour faire oublier ta journée nulle...

Le gendarme Guibray écoutait en hochant la tête : pas bête, l'idée de son équipier, bien meilleure que celle de mobiliser des moyens disproportionnés.

Il ne lui restait plus qu'à trouver les mots en espagnol, en langage des signes ou même dans sa langue maternelle, pour libérer le conducteur et l'inciter à plus de prudence pendant la durée de son séjour sur le territoire national. Il montra d'un haussement d'épaule qu'il ne saisissait rien de la question ibérique et indiqua la route à suivre, mimant une espèce de « tout droit » qu'il appuya d'un ferme :

— Direct !

Il crut un moment que le conducteur continuait à se moquer de lui en sautillant de joie sur son siège et en répétant de manière obscure :

— Roue Anne, restaurante, muchas gracias.

Ce soir-là, pour la première fois depuis son affectation à la brigade de Francénie, le gendarme Gabriel Guibray rentra au « château » sans un seul procès-verbal à enregistrer. Ses statistiques étaient en berne, le compteur pointait un zéro à la stupéfaction générale et à la grande désolation de l'adjudant qui rappela un article du règlement formel, à défaut d'être officiel :

— J'ai rédigé un ordre de mission, avec l'affectation d'un véhicule pour cette mission. Vous rentrez tous les deux en me disant que vous vous êtes promenés. Vous ne voudriez pas que je dise aussi que je vous ai envoyés regarder les voitures, comme les vaches regardent passer les trains ?

Comparer les gendarmes aux vaches était la pire des dégradations depuis la création du corps d'armée ; venant d'un supérieur, c'était la plus grande infamie subie par un képi. Guibray se sentait plus bas que terre :

— Mon adjudant, si je peux réparer cet échec par une compensation offerte... de manière personnelle et désintéressée. Je serais fier de m'en montrer capable.

L'officier dévisageait son subalterne d'un regard incrédule.

— Réparer cet échec, réparer cet échec, répéta-t-il. Et comment comptez-vous réparer cet échec ?

Le silence était tendu ; les deux hommes retenaient leurs souffles.

— Je pourrais, par exemple, offrir un croissant à chacun de mes collègues, en supportant seul le coût de l'opération.

L'adjudant serrait ses mâchoires :

— Un croissant à chacun de vos collègues... et vous pensez que je vais passer votre promenade champêtre sous silence ?

Le gendarme était planté au garde-à-vous, immobile, figé, statufié, muet.

— Et les épouses. Qu'est-ce que vous faites des épouses ? interrogea l'adjudant.

— Et les épouses, bien entendu ! bredouilla le verbalisateur bredouille.

— Dans ces conditions, conclut l'officier, je considérerai en effet que vous témoignez d'un effort personnel et désintéressé. Je pourrais aussi me montrer compatissant pour une mission sans résultats. J'irais même jusqu'à la passer sous silence, comme si cette mission n'avait jamais eu lieu... Et puisque aucun résultat n'était escompté, ils sont atteints.

Le lendemain, à potron-minet, le gendarme Guibray sortait du « château » avec le sourire aux lèvres. Pour la première fois de sa carrière, il se dirigeait vers la boulangerie-pâtisserie à deux pas, y acheta vingt-six croissants et s'empressa de rebrousser chemin pour servir viennoiseries et café à ses collègues... et leurs épouses.

Ce fut la seule tournée qu'il offrit pendant son affectation au « château ».

Vous considérez cette histoire comme une pure fantaisie, une anecdote inventée par un citoyen enclin à rire des tracas des autorités ou de leurs représentants. Que nenni, elle est bel et bien consignée, noir sur blanc, dans un document estampillé « confidentiel ».

Un adjudant-chef, fraîchement affecté à la brigade de Francénie, l'a découvert en prenant ses fonctions au « château » ; comme il ne trouvait aucun intérêt aux statistiques que le dossier contenait et que le gendarme Guibray ne faisait plus partie de l'effectif, il a balancé la feuille dans un tas de papiers à archiver.